

"Ndjadi et son chemin de croix"

Ayali confond Mabika et Mpeko

Connaissant votre objectivité, j'ai été surpris et interloqué par l'article intitulé "Ndjadi du Mariema et son chemin de croix" et paru dans Jua n° 438 du 30 novembre 1992; article dans lequel il est écrit que "l'arbitre Mabika de Bukavu, corrompu avec 200 dollars US par Nyuki de Butembo".

Sans vérifier la véracité des faits qui vous ont été rapportés, vous vous êtes plu à les étaler dans vos colonnes comme si vous teniez à porter atteinte à mon nom et à ma réputation. Je peux donc vous assigner en justice pour diffamation mais je passe l'éponge et vous expose les faits.

La rencontre du 23 octobre 1992 entre le FC Nyuki de Butembo et le FC Ndjadi de Kindu pour le compte du second tour des éliminatoires de la coupe du Zaïre-édition 92 à Goma a été officiellement pas par moi, mais mon collègue Mpeko Boyeli. Cette rencontre s'est terminée en queue de poisson de suite de l'ignorance des lois du jeu par l'équipe du Mariema dont les joueurs ont même commis des voies de fait sur l'arbitre du jour qui m'a semblé pourtant à la hauteur de sa tâche.

Je n'ai jamais reçu 200 dollars US de la part de l'équipe Nyuki de Butembo, comme l'a prétendu le capitaine de Ndjadi, sinon, pourquoi ne s'est-on pas pris à moi mais à mon collègue. Soyons objectifs et sages si nous voulons éduquer, instruire et informer l'opinion sur les faits sportifs.

L'arbitre national Mabika Tshiwambe

NDLR: Nous prenons en compte l'autre son de cloche nous donné par l'arbitre Mabika Tshiwambe sur la déconfiture du FC Ndjadi de Kindu dans les éliminatoires interrégionales de la Coupe du Zaïre à Goma. Possible que cette sortie ait été tellement un chemin de croix pour le capitaine Ayali jusqu'à lui troubler la mémoire et la vision. Mais, pourquoi notre arbitre national Mabika se mouche-t-il si fort en menaçant de nous traîner en justice et nous donnant une leçon sur le journalisme sportif alors que nous avons cité notre source d'une information que nous n'avons confirmée ou ni infirmée ?

Déclaration de perte ou de destruction

Je soussigné, Kiza Lulambo déclare sur l'honneur que le certificat d'enregistrement volume F67 folio 145 délivré à Bukavu, le 25/05/1978 et ayant trait à l'immeuble numéro SU 295 du plan cadastral de la zone de Kadutu à Bukavu est perdu (ou) a été détruit dans les circonstances suivantes : Pillages à Goma.

J'en sollicite le remplacement et :

1. Je prends sur moi la pleine responsabilité des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.

2. Je reconnais savoir que si la présente déclaration s'avérait contenir des indications fausses faites avec une attention frauduleuse ou à dessein de nuire, je tomberais sous le coup des articles 124 et 126 du code pénal sur le faux commis en écritures.

Fait à Bukavu 29/01/1993

PJP/0367/93

Sé/Kizila Lulambo

Ironie du sort

Nyamwisi tombé dans son fief et par une balle de Kivutien

(suite de la page 7)

jusqu'à la quatrième génération... Après Goma, Kivanga, Ishasha, Jomba devaient épingle Oicha, Beni, Butembo et ses environs. Comme si une main basse tenait à faire payer la rançon de cette relative prospérité ou l'anéantir tout simplement. Ignorant par là que le négoce c'est dans le sang. Et cela s'est révélé à l'aube de l'indépendance du Congo lorsque les Nande, entre autres, ont compté leurs premiers commerçants transporteurs. La face d'aujourd'hui n'est qu'une éclipse par émulation à travers le Nord-Kivu et des régions voisines. Mais par le pillage les pendues semblent être remises à l'heure de la pauvreté.

Voilà contre quoi Nyamwisi s'insurgeait allant jusqu'à pointer de l'index accusateur la hiérarchie militaire. Et dans sa dernière interview offerte à Radio Virunga, il ne s'en cache pas. Et l'opinion, loin de penser le contraire y trouve aussi une justification à son élimination. Que d'aucuns trouvent trop simplifiée lorsque l'on connaît les relations que ce dernier avait avec la hiérarchie politique et de sécurité... Il avait pignon sur rue. C'est que son sort était déjà scellé.

Sa mort, un ferment !

Nyamwisi n'était pas de ceux qui subissent pour s'en remettre à la prière. Tendance traditionnelle nande. Il était le symbole de la lutte ! Un pionnier tué au Kivu parmi les siens dans une chasse aux sorcières, les Lumumbistes. Nyamwisi aussi vient d'être cueilli à froid, parmi les siens. Plus grave encore, avec toute la tolérance administrative faite de ses dauphins. Et par la main d'un Kivutien. Un Omeri ou Amisi encore faut-il que cette identité soit véridique.

Ce qui est révoltant, c'est que la jeunesse admirait bien la fougue de

Nyamwisi. Avec lui, il n'était plus question de rester à côté de la maternelle en attendant que la Providence porte votre nom sur la liste des bienheureux. Avec qui le commerçant apprenait que sa force serait éternellement vaine si la communauté ne pouvait jouer aussi sur l'échiquier politique. Ce ne serait qu'une force tranquille plutôt de seconde main. Le Nord-Kivu devait changer. Mais comment ? Le changement aurait comme meilleur catalyseur, le fédéralisme. Ce cheveu dans la soupe des mouvanciers qu'il ne pouvait s'empêcher de côtoyer. Nyamwisi était contre la politique d'exclusion et de la chaîne vide.

Pour une certaine base, ceux qui s'assemblaient risquaient de finir par se rassembler et certains ne voyaient pas de changement "à-radical" par la sphère de ses fréquentations. Et son culte de la vérité au-delà de toute "diplomatie" déconcertait souvent ses "amis". Comme en politique il n'y a pas d'amis mais des intérêts, l'on pouvait se demander quels milieux trouvaient en définitive leurs meilleurs comptes dans son exubérance. D'où incompréhension. Aujourd'hui le Nord-Kivu ne pose plus cette question parce qu'il abhorre la façon dont Nyamwisi a été descendu. On n'humilie pas impunément un leader. Surtout que le pillage semble avoir eu comme objectif de mettre à genoux la fameuse "jeune", dynamique et prospère région du Nord-Kivu.

De l'opportunité de la lutte

Le Nord-Kivu a plus que conscience de ce que représentait sa force commerciale à refaire. Et avait de plus en plus confiance à se réaliser sur la scène politique. Nyamwisi souvent incompris à cause de l'obnubilation face

au changement radical, était souvent réfléchi sur deux échelles. Pendant qu'une large opinion ne rêvait d'abord que du départ du "guide", Nyamwisi lui, par réalisme, pensait aussi à casser le déséquilibre criant Est-Ouest. Un déséquilibre inhibant sous la 2ème république. Comme un médecin, il optait pour un check-up. Pendant que d'autres individualisaient le mal devant la poigne de celui qui incarne le système de seconde république s'avérant presque inextricable. Ce déséquilibre risque de se perpétuer si l'on n'y prend garde, ne cessait-il pas de le clamer, à travers un fédéralisme sur mesure, dans les vues et les intérêts des grands décideurs actuels.

Tout compte fait, se disent les Nord-Kivutiens, Nyamwisi avait son style qui consistait à jouer parfois avec le feu mais cela ne devrait pas inhiber au moment venu les politiciens et autres apprentis sorciers Nande, Hutu, Hunde, Nyanga, Tembo ou Tutsi devant les intérêts fondamentaux du Nord-Kivu, de l'Est et de la Nation. Ou l'inverse : la Nation l'Est et le Nord-Kivu, du moment que l'addition est correcte.

Si dans le fédéralisme, un mécanisme de pérennité doit jouer non seulement pour consacrer l'unité nationale mais aussi pour aider à corriger la géographie des inégalités "potentielles", certains équilibres fondamentaux doivent être recherchés dans l'appareil politico-administratif fédéral pour mettre tout le monde devant les mêmes chances et possibilités d'épanouissement. Il n'y a pas lieu d'hériter le vieil appareil mobutien. Le problème c'est d'en recevoir une transition en douceur au nom du social et de la fraternité.

Kahinda M. Teongo

SIEGE SOCIAL : KILIBA/KIVU
N.R.C. : 023 UVIRA
ID. NAT. : A.02004 D
TELEX : 21.491/SUCKI/KIN

Adresses postales

BUKAVU : B.P. 665
UVIRA : B.P. 74
BUJUMBURA (BURUNDI)
B.P. 1260



BUREAUX DE REPRESENTATION :

KINSHASA
AV. MFUMU LUTUNU N° 4744
KINSHASA/GOMBE
B.P. 2277 KINSHASA 1
TEL. 20449 - 20510

BUKAVU
AV. Pat MOBUTU N° 144
ZONE D'IBANDA
TEL. 2812

SUCRERIE DE KILIBA

SES ACTIVITES :

Plantation de cannes à sucre
Fabrication et commercialisation du sucre raffiné cristallisé et de son sous-produit la MELASSE
Recherches agronomiques sur les variétés des cannes

Pour votre santé et votre joie de vivre, goûtez et faites goûter
LE SUCRE RAFFINE DE LA SUCRERIE DE KILIBA

Grand fournisseur du sucre raffiné et de la mélasse au Zaïre
Desservant actuellement les régions du Kivu, du Shaba et les deux Kasai